

AVIS

RUR.19.435.AV-Nature

Demande d'avis sur le projet de RND « Thier Regné » à
Bihain (Vielsalm) (création)

Avis adopté le 6/12/2019

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Demande de mise sous statut RND
Date de réception : 20/11/2019
Références : DO502/AF/08-803 DNF/DNEV/AF/OB Sorties 2019 : 20424


Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Réunion du 3/12/2019 (reconvoquée le 6/12/2019)

Avis

Réuni ce 6 décembre 2019 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 3 décembre 2019), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » remet un avis **favorable**.

Ce projet de création a fait l'objet d'un avis favorable de la CCGRND de Marche-en-Famenne. Par ailleurs, le site en question a fait l'objet de travaux de restauration dans le cadre du projet LIFE "Restauration des habitats naturels de l'Ardenne liégeoise", cofinancé par l'Union européenne et la Wallonie.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »